



VOUS NE POUVEZ PAS RESTER COMME ÇA, MADAME...

DE L'URGENCE À L'INDÉPENDANCE, POUR SORTIR DES VIOLENCES CONJUGALES

REPORTAGE PIERRE-YVES GINET

VOUS NE POUVEZ PAS RESTER COMME ÇA, MADAME...

DE L'URGENCE À L'INDÉPENDANCE, POUR SORTIR DES VIOLENCES CONJUGALES

« *Vous ne pouvez pas rester comme ça, Madame...* ». Policiers, interlocutrices de la ligne téléphonique « Écoute violences conjugales », des refuges pour femmes battues ou des associations de soutien aux victimes, toutes et tous prononcent souvent cette phrase, après avoir entendu les témoignages de celles qui vivent la violence conjugale. Le problème concernerait une femme sur six en Belgique, de tous âges et toutes classes sociales confondues. Des épouses, des compagnes, la plupart tombées un jour amoureuses, qui ont partagé un quotidien, des projets, des rêves. Des femmes qui ont donné beaucoup pour ce dessein, pour « leur homme », leurs enfants. Aux premières insultes, aux dénigrement naissants, puis lorsque l'emprise de leur conjoint a pris de l'ampleur, elles se sont accrochées, ont plié pour ne pas abandonner. Elles ont nié la vérité aux premiers gestes de violence, aux premiers coups, s'isolant petit à petit de leurs proches, puis de l'extérieur. Devenues plus dépendantes, affaiblies, subissant parfois l'inacceptable, ces femmes ont malgré tout rassemblé leurs forces et sont parties. Avant de revenir, en pensant qu'il avait changé, que ses promesses étaient sincères. Pour essayer encore. Mais le plus souvent, pour s'enliser davantage dans la honte et la culpabilité, perdre toute énergie, jusqu'à ne plus pouvoir survivre ainsi.

Face à ce fléau, ces femmes ne sont pas seules. Les lois et l'appareil judiciaire ont progressé, même si beaucoup reste à faire. Les forces de police ont évolué pour répondre plus efficacement à la problématique. Quelques avocats savent intégrer les processus de violence à leurs plaidoiries, devant les tribunaux, pour les divorces ou les gardes d'enfants. Mais surtout, des associations possèdent une expertise exceptionnelle, en matière de lutte contre les violences conjugales et d'assistance aux victimes. Selon les cas, ces organisations apportent tout ou partie de l'aide nécessaire. Basés à Bruxelles, Liège et La Louvière, les trois collectifs pour femmes battues de la Communauté française (1), pionniers dans ce combat, sont les plus complets. « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », à La Louvière, par exemple, offre toute la palette des apports possibles : un accompagnement dans la durée, pour des femmes vivant toujours, au départ, au domicile conjugal, avec notamment l'élaboration de scénarios de protection ; mais surtout un hébergement d'urgence, adapté aux femmes seules ou avec enfants, dont plus de trois mille personnes ont bénéficié depuis trente ans. Leur première préoccupation est la mise en sécurité des

victimes, avec une solution logistique complète, envisageable pour des femmes souvent démunies sur le plan financier. Le refuge aide les hébergées à se reconstruire sur le plan psychologique, en les amenant à comprendre toutes les formes d'agressions subies, le cycle répétitif des violences, en travaillant avec elles sur l'estime de soi, souvent anéantie. Des activités spécifiques destinées aux enfants, victimes directes ou collatérales de la situation, sont également développées. Le centre offre aussi une rupture avec l'isolement dans lequel trop de femmes étaient confinées, avec un appui collectif essentiel. Enfin, hébergées ou non, toutes les personnes soutenues par l'association peuvent bénéficier d'un appui sur le plan juridique et social, d'un soutien pour leurs recherches d'emploi, de logement ou leur réinstallation.

Ces dernières années, dans le sillage de ces trois collectifs, d'autres services ambulatoires dédiés aux femmes victimes de violences ont vu le jour sur le territoire de la Communauté française. Parmi ces structures récentes, les conseillères de « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup », à Namur et Sambreville, proposent aussi un « coaching permanent ». Plutôt complémentaires de « Solidarité femmes », elles répondent aux victimes ayant besoin d'être ponctuellement davantage « portées », pour sortir de la violence de leur compagnon.

Force de ces associations, leurs intervenantes font preuve d'un engagement personnel hors normes. Elles ont ce combat chevillé au corps. Quelques-unes ont vécu cette expérience, de l'autre côté de la barrière.

Toutes partagent d'abord la conviction que la violence conjugale est un mal social dont il est possible de sortir. Individuellement, lorsque l'on est victime, en s'appuyant sur les structures existantes qu'il conviendrait de développer. Les associations abondent d'exemples de femmes sorties de ce néant et ayant trouvé le bonheur. Mais aussi collectivement, en instaurant enfin une « tolérance zéro » sur le plan judiciaire ; en prenant pour cibles tous les types de violences et notamment les violences psychologiques, les plus désastreuses et les plus répandues aujourd'hui ; et bien sûr, en mettant davantage l'accent sur la prévention et la sensibilisation, dès le plus jeune âge, pour combattre tous les comportements violents et les stéréotypes sexistes.

Mais ces défenseuses des droits des femmes pensent également qu'il est nécessaire de changer le regard porté sur celles qui tentent de sortir de la violence conjugale. Comprendre à quel point cette maltraitance est au début comme un gaz inodore et invisible, répandu par un être aimé. Voir combien le cliché de la « victime soumise et passive, faible de caractère » est erroné. Appréhender le courage indispensable pour faire face à la peur, se lancer dans le vide au niveau affectif, social, financier, tout en pensant à protéger ses enfants. Une force qu'il faut savoir chercher très loin, quand on a vécu des années d'humiliations, de contrôles, d'injures, de harcèlement et parfois de coups. Car comme le souligne Josiane Coruzzi, directrice du refuge de La

Louvière : « *Nous les accompagnons, mais nous ne changeons pas les vies. Ce sont ces femmes qui les changent !* »

(1) Outre la Louvière, les deux autres collectifs pour femmes battues sont : le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion - Liège ; le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales - Bruxelles.

Reportage réalisé par Pierre-Yves Ginet - Belgique - Décembre 2010 - Mai 2011

Maurage, cité Reine Astrid, 28 octobre 2001. Ne supportant pas leur séparation, Saverio Terrasi, quarante-cinq ans, se rend au domicile de son ex-épouse et l'assassine, ainsi que son fils cadet. Il blesse grièvement son fils aîné. Saverio Terrasi se suicidera en prison quelques mois plus tard.

En Belgique, tous les douze jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon (statistique 2007).

22 mars 2011 – Maurage – Belgique.



Intervention de police au domicile d'une victime de violence conjugale. Deux policiers tentent de calmer le mari, dans une autre pièce de l'appartement, pendant que des inspectrices s'occupent de la victime et de leurs deux enfants. L'homme sera conduit au poste de police pour la nuit. Son épouse déposera plainte et quittera momentanément le domicile conjugal, avec ses enfants, sur les conseils des forces de l'ordre.

La présence de femmes au sein de la police, accrue considérablement ces dernières années, a entraîné un changement notoire au niveau de la sensibilité des inspecteurs, notamment lors des interventions liées aux violences intrafamiliales. Chaque jour, en Belgique, près de soixante personnes déposent une plainte pour des faits de violence au sein de leur couple.

26 mars 2011 – Uccle – Belgique.



Graziella Mangione, responsable du service ambulatoire de l'asbl « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », à La Louvière, s'entretient au téléphone avec une personne suivie depuis près d'un an.

En général, lors de leur première prise de contact avec la structure, les femmes vivent toujours chez elles, dans le milieu de la violence. Suite à l'appel téléphonique initial, un rendez-vous est fixé au siège social de l'organisation. Là, en fonction de la situation vécue par la personne, l'interlocutrice de la structure proposera toute la palette des services que l'association peut apporter. Josiane Coruzzi, directrice du refuge : « *Des femmes ne nécessitent pas ou ne veulent pas un hébergement. D'autres ne sont pas en état de venir en maison d'accueil. Pour répondre à leurs besoins, nous avons toujours offert cette possibilité de venir demander un conseil, de l'aide, une orientation et un suivi d'accompagnement hors hébergement.* »

Graziella Mangione est active dans le réseau depuis vingt ans. Elle accompagne les femmes qui s'appuient sur le service ambulatoire de « Solidarité femmes », suivant l'évolution de leur situation : elle compose d'abord avec elles des stratégies de protection, la sécurité étant la préoccupation première ; l'intervenante les entraîne dans un processus de dé-victimisation (sortie du sentiment d'impuissance et reprise en main de sa vie) ; enfin, entre autres services apportés, elle leur propose un suivi individuel de moyen et long terme au niveau psychosocial et juridique.

18 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Deux policières de Charleroi rejoignent une victime de violence conjugale, suite à un appel d'urgence. Après avoir reçu des coups assésés par son conjoint, cette femme s'est enfuie en peignoir, pyjama et pantoufles, au milieu de la nuit. Elle sera restée deux heures dans les rues ou cachée dans sa voiture avant l'arrivée des forces de l'ordre. Son mari sera interpellé et une heure plus tard, elle sera conduite aux urgences de l'hôpital pour un examen médical.

8 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



En fin de journée, Coline Dubois, éducatrice spécialisée de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », à La Louvière, répond à un appel de détresse : victime de violences physiques et psychologiques de la part de son conjoint, une femme s'est réfugiée chez une amie depuis plusieurs jours. Ce soir, le refuge ne pourra pas lui proposer une solution d'hébergement, tous les lits étant occupés.

Régulièrement, les lignes d'appel de détresse proposent le numéro de téléphone du refuge, accessible 24 heures sur 24, aux femmes qui les contactent. La plupart des membres du personnel de l'association ont été formées pour recevoir ces appels téléphoniques et apporter la réponse adéquate. Selon Coline Dubois, l'essentiel lors de ces appels est « *d'apporter une écoute, être attentive. Il ne sert à rien de leur forcer la main et de leur dire ce qu'elles doivent faire. Être là, c'est déjà important. Et qu'elles sachent que si elles en ont besoin, elles peuvent nous contacter. Maintenant, selon les situations décrites, nous avons souvent envie de les mettre en sécurité et nous proposons l'hébergement au refuge.* »

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.

Myriam, dans sa chambre du refuge de La Louvière, où elle est arrivée quelques semaines après la naissance de sa fille cadette. Myriam a eu une jeunesse chaotique, comme un nombre croissant d'hébergées. Elle est tombée sous la coupe d'un homme apparemment enfin avenant à son égard, qui a abusé de sa fragilité, l'a contrainte à des décisions familiales désastreuses et l'a isolée de son environnement. Enceinte, elle a subi de nombreuses violences. La naissance de son enfant et la peur de voir son histoire se répéter, l'ont amenée à quitter le domicile du couple pour rejoindre le refuge. Encore résidente de la structure, elle a repris, depuis peu, une activité professionnelle. De l'avis de tous, Myriam semble désormais prête à « *en sortir enfin* ». Avec sa fille.

Dans les couples où la violence psychologique, le contrôle, le dénigrement existent, la maternité est souvent un événement déclencheur de violences physiques : modifiant un système conjugal jusqu'alors centré sur l'homme dominant, cette violence est une réponse apportée par ce dernier à son sentiment de perte de pouvoir.

22 février 2011 – La Louvière – Belgique.



À l'intérieur du refuge pour femmes battues de La Louvière, la porte donnant sur la rue. Les règles relatives à l'ouverture de cette porte sont très strictes pour les femmes hébergées. Le refuge est situé dans un bâtiment anonyme, placé sous surveillance vidéo permanente. Son adresse est tenue secrète et les hébergées ont l'interdiction absolue de révéler son emplacement. Malgré ces conditions de sécurité, les nouvelles arrivantes sursautent toujours de peur, lorsque la sonnette retentit. Plusieurs semaines sont en général nécessaires avant de les voir perdre ce réflexe de leur vie passée et se détendre.

« Derrière cette porte, le refuge est un espace de paix et de sécurité. Mais d'un autre côté, c'est triste, parce que c'est le conjoint qui devrait être enfermé. Pas la victime », réagit la directrice du centre.

La durée maximum de séjour est de neuf mois. La moyenne, actuellement de quatre à cinq mois, tend à s'allonger.

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Aidée d'une hébergée, Anna Collinet, responsable de l'hygiène et de la sécurité du refuge de La Louvière, déplie un lit d'appoint pour accueillir, en urgence, une femme et son enfant en bas âge : victime de menaces graves de la part de son ancien compagnon, cette ex-hébergée a préféré retourner temporairement vers le refuge plutôt que d'être confrontée à son agresseur, qui l'attendait devant son domicile.

L'urgence est une notion centrale de la maison d'accueil, comme le souligne Josiane Coruzzi, directrice : « Elles vivent au rythme des accalmies et des crises successives. Lorsqu'elles arrivent, c'est parce qu'au cœur d'une crise, il y a un moment où elles craignent pour leur vie, celle de leurs enfants. »

La plupart des femmes violentées quittent puis retournent au moins une fois avec leur conjoint, avant une rupture définitive. De nombreuses femmes ont été hébergées à plusieurs reprises au refuge : « *Ces allers-retours – qui n'en sont pas en fait – sont normaux ! Il y a plusieurs dimensions dans le couple : mon rapport affectif à l'autre, mon rapport économique à l'autre, social, s'il y a des enfants qui nous relie bien sûr. Pour qui que ce soit, il est très difficile de faire d'emblée et sans aucun regret, le deuil d'une telle relation, que l'on pensait durable. En général, on s'accroche longtemps à l'espoir que cela puisse à nouveau marcher. Même si on est victime de violences* », renchérit Josiane Coruzzi.

24 février 2011 – La Louvière – Belgique.



Au refuge de La Louvière, V. scrute la rue à travers une fenêtre. C'est la troisième fois qu'elle vient au centre, au cours de cette année. Son fils de huit ans, installé avec elle, est scolarisé, comme tous les enfants hébergés. Son mari a trouvé l'adresse du refuge, pourtant confidentielle : il rôde, la harcèle et la menace par téléphone chaque jour. Du matin au soir, elle angoisse, craignant l'enlèvement de son fils, accompagné dans toutes ses sorties vers l'école par le personnel de l'établissement. Elle quittera le refuge au début de l'année 2011, après le suicide de son conjoint. Employée dans une grande surface, elle aura pu compter sur la compréhension de son employeur pendant toute la durée de son hébergement au refuge et retrouvera son travail à l'issue de son dernier séjour.

La sécurité des femmes et des enfants est la priorité de l'organisation. Dans un certain nombre de cas, le danger étant manifeste, l'éloignement du lieu de vie commune est nécessaire. De fait, la plupart des personnes hébergées viennent de partout en Wallonie.

D'autres maisons d'accueil du territoire belge ont été le théâtre de drames, des conjoints s'étant introduits dans les locaux. Le refuge de La Louvière n'a jamais eu de problèmes majeurs en la matière et ce, même si quelques hommes ont fini par trouver l'adresse. En cas de souci, la police communale réagit très rapidement aux appels des intervenantes.

24 février 2011 – La Louvière – Belgique.



Dîner au refuge pour femmes battues de La Louvière. Christelle, Laetitia et Myriam sont les premières attablées et plaisantent.

En dehors des repas collectifs, c'est dans ces pièces que les hébergées passent la plupart de leurs journées. La vie au refuge, dans un espace restreint, partagé en permanence par des personnes aux valeurs, aux habitudes différentes, est nécessairement réglementée. Les problèmes de coexistence, relativement peu nombreux compte tenu de la situation et de la promiscuité, se règlent collectivement via un processus de réunion bien rodé. Au quotidien, si l'ennui est parfois palpable, les rires sont fréquents. Mais surtout, les femmes échangent sur leurs expériences personnelles, se conseillent et, au fil du temps, une véritable solidarité et une dynamique s'installent. L'entraide est la règle.

Contrairement aux personnes accompagnées par la cellule ambulatoire de l'association, la grande majorité des hébergées sont sans emploi et de couches sociales modestes. Celles qui sont salariées parviennent en général à conserver leur poste, mais la suspension momentanée des activités professionnelles est fréquente, à l'arrivée au refuge, pour des raisons de sécurité.

23 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Dans une des salles communes du refuge de La Louvière, Christelle console Armelle suite à un différend avec sa fille. Armelle est arrivée au refuge en janvier 2011, avec ses deux enfants de douze et quatorze ans, à la suite de violences subies lors de son second mariage.

Dans l'enceinte du refuge, outre l'aide conséquente des intervenantes, l'appui collectif des autres hébergées joue un rôle majeur. La reconstruction d'un réseau social est primordiale pour des femmes souvent seules, ayant été isolées par leur conjoint. Les éducatrices en charge du soutien psychosocial, conscientes de cette dimension thérapeutique offerte par le groupe, utilisent aussi cette dynamique dans l'accompagnement des hébergées. Et au-delà, de forts liens d'amitié se créent au refuge.

14 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Dans la salle à manger du refuge de La Louvière, Mireille Bertieaux, conduit une partie de « jeu de l'oie » avec Armelle, Inesa, Ilham, Laetitia et Sophie.

Les hébergées qui restent quelques mois dans la maison d'accueil, participent toutes à cet atelier. Le but est de leur faire prendre conscience des différentes formes de violences (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques, sociales). Les questions sont regroupées autour de trois thèmes génériques (répit, éclat, tension). À chaque case, chaque question, les « joueuses » prennent tour à tour la parole, souvent avec émotion, pour évoquer leur vécu, en lien avec le thème mentionné et en débattre. Au sujet du scénario de domination, les témoignages successifs vont permettre aux femmes de pointer les multiples similitudes de leurs expériences. Elles vont déceler l'importance du contrôle exercé, très tôt dans leur histoire, par le conjoint. Les hébergées vont aussi prendre conscience de cette réalité du cycle répétitif de la violence. Les femmes pleurent beaucoup au cours de cet atelier, car elles ravivent des souvenirs qu'elles avaient voulu effacer. Durant ces moments de partage, nombreuses sont celles qui vont évoquer les violences dont elles ont le plus honte : les agressions sexuelles.

Mireille Bertieaux a de multiples responsabilités au sein de l'association, comme la plupart des intervenantes. Elle a rejoint le refuge il y a vingt-huit ans.

14 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



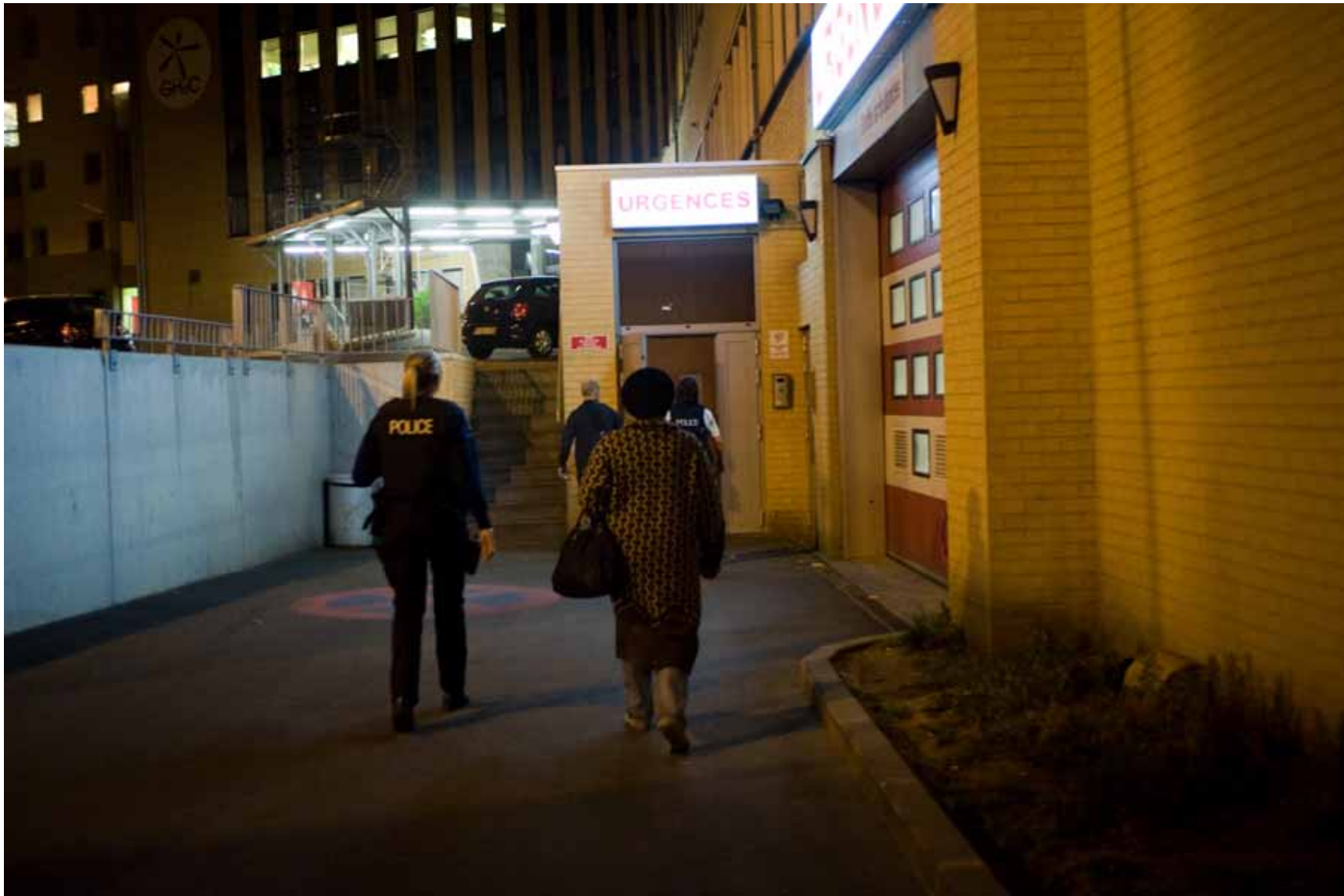
Pendant une partie de « jeu de l'oie », Laetitia, hébergée depuis janvier 2011, bloque sur une question relative à l'estime de soi : en larmes, malgré le soutien de l'animatrice et le travail accompli depuis plus de deux mois, la jeune femme n'arrivera pas, ce jour-là, à dépasser l'obstacle.

Âgée de vingt-huit ans, Laetitia est arrivée au refuge de La Louvière, après un parcours familial et sentimental chaotique, au cours duquel elle a été victime de violences à de multiples reprises.

14 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Deux policières de Charleroi conduisent une femme violentée aux urgences de l'hôpital. Suite à un appel téléphonique, les deux inspectrices sont intervenues au domicile de la victime, réfugiée dans la rue depuis deux heures pour échapper aux coups de son mari. Elles ont interpellé et emmené l'homme au commissariat, avant de prendre la déposition de la fille aînée du couple, majeure, insultée par son père durant toute la soirée. L'épouse ayant été violentée physiquement, les policières la conduisent à l'hôpital pour un examen médical, avant de se rendre au commissariat pour enregistrer sa plainte. Comme à chaque intervention relative aux violences intrafamiliales, le service d'aide aux victimes de la police sera proposé aux deux femmes. Cette unité leur offrira une écoute, des informations et si souhaité, une orientation vers les organismes appropriés. 8 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



C., vingt-et-un ans, arrivée au refuge il y a une semaine. Elle peut à nouveau ouvrir l'œil gauche depuis quelques jours et les autres hématomes, au visage, aux jambes, dans le dos et sur la poitrine commencent à s'estomper. C. vivait quasiment séquestrée, sous l'étroite surveillance de son conjoint. Les agressions physiques étaient devenues fréquentes, mais la jeune femme rendait coup pour coup. Le jour où C. s'est enfuie, son compagnon l'avait menacée avec un couteau, après lui avoir fracassé le visage contre le sol à de multiples reprises. Malgré la gravité des lésions constatées par la police, l'homme est resté en liberté. C. n'est demeurée que quelques semaines au refuge de La Louvière. Depuis l'ouverture du refuge, en 1980, le rajeunissement progressif de la population accueillie est flagrant. Alors que les femmes hébergées avaient, pour la plupart, entre trente-cinq et quarante-cinq ans, il y a trente ans, elles ont aujourd'hui entre dix-huit et trente-cinq ans.

22 février 2011 – La Louvière – Belgique.



Florence Lobet, fondatrice de « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup », visite une femme dans le service psychiatrie d'un hôpital de Charleroi. Enseignante, mère de deux enfants, elle a été hospitalisée suite à une décision prise lors d'une rencontre de Florence Lobet avec le psychiatre de l'établissement.

Très tôt dans leur relation, le conjoint (« *profil type de pervers manipulateur* », selon la dirigeante de l'association) a commencé à contrôler son épouse : ses dépenses, ses horaires, ses relations. La domination psychologique a été ensuite accompagnée d'une violence physique, puis sexuelle. Les trois composantes n'ont cessé de croître jusqu'à la séparation du couple. Entre temps, l'enseignante était passée par deux tentatives de suicide.

« Violences conjugales, ça vaut pas l'coup » est une cellule d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Deux conseillères proposent un accueil des victimes dans des centres hospitaliers, avec des conseils, un « coaching » complet pour toutes les démarches (médecins, avocats, police, etc.) et un soutien psychologique. Sur une année, Florence Lobet suit environ 250 personnes ; chaque mois, elle constate une à deux hospitalisations liées à des violences psychologiques : « *Sur les 600 femmes accompagnées depuis 2004, nous avons identifié trente personnes pour lesquelles il était trop tard. Elles avaient basculé dans une sorte de maladie mentale.* »

16 mars 2011 – Charleroi – Belgique.



À l'arrière du refuge pour femmes battues de La Louvière, une cour a été aménagée avec un espace de jeux en plein air pour les enfants. Entre deux examens médicaux, R. se repose en gardant un œil sur son fils et une fillette de son âge.

Née au Maroc, R. a rejoint de la famille à Bruxelles, contre son gré, à l'âge de dix-huit ans. Quelques mois plus tard, elle rencontrait son futur époux. Peu après leur mariage, la violence s'installait. R. était régulièrement frappée. Alors qu'elle était enceinte de quatre mois de son deuxième enfant, un soir, son mari s'est acharné sur sa jambe en sautant dessus à plusieurs reprises. Elle l'a quitté à l'issue de cet épisode. Pendant son séjour au refuge, les éducatrices ont accompagné R. dans toutes ses démarches médicales. Malgré leur dévouement, sa familiarisation avec les règles de l'établissement et à la vie avec les autres hébergées aura été délicate. Son séjour fut relativement bref.

Depuis 1980, le nombre de femmes étrangères hébergées ne cesse de croître, nécessitant une adaptation et formation continue des équipes du refuge à de nouvelles problématiques, juridiques et humaines et de nouvelles cultures.

23 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Groupe de parole de victimes de violences conjugales, à Namur. Toutes les deux semaines, les femmes se réunissent autour de Fabienne Desquay et Robert Goret, une psychologue et un psychothérapeute clinicien, spécialisés sur les violences conjugales et les thérapies de groupes.

Depuis sa création, il y a deux ans, le groupe a accueilli trente-cinq femmes. Les échanges se focalisent sur l'événementiel, les unes et les autres expliquant puis commentant certains moments particuliers de leur vie conjugale des jours passés. Autour de la table, certaines participantes ont quitté leur mari violent ; d'autres, ne le souhaitant pas ou n'étant pas encore prêtes, apprennent à se protéger et acquièrent une force personnelle souvent perdue, leur permettant d'envisager l'avenir différemment. Selon Robert Goret, l'excellente assiduité des femmes est d'abord due à l'effet de groupe : « *Ce qu'elles racontent a été vécu par d'autres personnes, même si c'est de façon différente. Elles se sentent enfin crues et reconnues... Dans le travail thérapeutique, l'effet de soutien, voir que l'on n'est pas seule, se sentir aidée et comprise par d'autres, est un levier extraordinaire.* »

L'entraide née au cours de ces réunions a amené de nombreuses participantes à échanger leurs coordonnées et à se voir en dehors, pour s'appuyer dans des circonstances difficiles ou partager des moments légers.

22 mars 2011 – Namur – Belgique. © Pierre-Yves GINET



Amélie, hébergée au refuge de La Louvière pendant cinq mois en 2009. Avant de rejoindre le centre, elle était déjà séparée de son conjoint depuis deux ans, avait un emploi et vivait avec son fils en bas-âge. Elle était harcelée par cet homme, délinquant récidiviste, qui ne supportait pas la séparation et l'instauration de règles pour la garde de son fils. La sachant soutenue par ses collègues de travail, il la menaçait jusque dans l'entreprise, n'épargnant pas ses collaborateurs. Une de ses innombrables visites impromptues a dégénéré. Amélie a été rouée de coups. Dans les jours qui suivirent, elle a été accueillie au refuge.

Lorsque l'on évoque son histoire, les éducatrices ou dirigeantes du refuge se rappellent toutes avoir eu très peur pour elle, du fait de l'extrême violence et du profil de son ex-compagnon. Certaines évoquent notamment la crainte du « crime d'honneur ». L'autre souvenir marquant concerne son amitié avec Laetitia, une autre hébergée de l'époque. Aujourd'hui, Amélie a repris son activité professionnelle dans une entreprise qu'elle apprécie, elle a refait sa vie avec un autre homme et Laetitia est la marraine de son deuxième enfant.

24 mars 2011 – Heppignies – Belgique.



C. aide son fils pour ses devoirs scolaires, dans une des salles communes du refuge de La Louvière. Victime de violences diverses, graves et nombreuses de la part de son conjoint, elle a décidé de venir au refuge, craignant le placement de ses enfants. Ces derniers, suivis par le service de protection de la jeunesse, sont perturbés par leur vécu, la violence subie et le chantage affectif asséné par leur père, depuis leur arrivée au refuge. L'un d'eux souffre d'encoprésie. C. a quitté le refuge en février 2011, sans que les problèmes paraissent totalement réglés.

Le centre de La Louvière dispose de vingt-quatre lits. En moyenne, la moitié des places sont occupées par des enfants. Plusieurs éducatrices de l'association sont formées pour leur suivi et leur accompagnement : « *Les enfants exposés aux violences conjugales sont encore plus impuissants que leur mère et ils ont des façons de se protéger qui leur sont propres. Ils sont en conflit entre deux types d'amour et on leur demande souvent de prendre parti : nous constatons que les hommes violents, via le chantage affectif, instrumentalisent presque toujours les enfants, car cela fait partie de leur système de domination. Ces enfants sont victimes, mais ce qu'ils vivent et ressentent est très spécifique* », explique Josiane Coruzzi, directrice de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues ».

9 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Coline Dubois, éducatrice du refuge de La Louvière, conduit des enfants hébergés vers l'école, au lever du jour. Sauf cas particulier, tous les enfants en âge d'être scolarisés retrouvent les bancs d'une classe une semaine après leur arrivée au centre. La direction de l'association a conclu un accord avec une école locale, pour permettre ce transfert plus rapide qu'à l'accoutumée. Pour des raisons de sécurité, une éducatrice accompagne systématiquement tous les mouvements hors refuge des enfants.

Coline Dubois fait partie de l'équipe depuis cinq ans. Jeune, elle a été hébergée, avec sa mère, au refuge de La Louvière. Depuis ce séjour, elle souhaitait travailler dans le domaine social. Les enfants occupent la plupart de son temps, mais comme pour toute l'équipe de la structure, la polyvalence est la règle. Avec sa collègue Tina Abis, elle se charge, notamment, de la recherche des logements pour les hébergées qui quittent le refuge.

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Le refuge pour femmes battues de La Louvière est un lieu de vie communautaire. Un règlement intérieur régit cette existence collective : les heures de repas, de coucher et les modalités de sorties sont fixées ; les hébergées maintiennent la propreté des espaces communs et individuels ; les mères sont responsables de leurs enfants. De l'avis des intervenantes, ce cadre est un élément restructurant et reconstruteur pour nombre de femmes et d'enfants, au moins pendant les premières semaines de leur séjour. Au fil du temps passé au centre, le respect du règlement intérieur fait régulièrement l'objet de transgressions, le plus souvent mineures. Par exemple, il n'est pas rare de voir des hébergées, par petits groupes, le soir, réunies dans les chambres pour discuter ou écouter de la musique.

Ici, Christelle, au refuge depuis près de six mois, porte sa fille vers leur chambre pour la coucher. Victime de violences multiples, menacée arme à la main par son ex-compagnon, qui s'en est également pris à son entourage, la jeune femme fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe du refuge, inquiète pour sa sécurité. *« Avec les menaces, les coups, la peur, je revenais avec lui pour qu'il laisse en paix mes parents, mes proches. Je me disais que tant que j'étais avec lui, il ne toucherait à personne d'autre. Ici, elles m'ont aidé à tenir. À tenir aussi vis-à-vis de ma fille, car je culpabilisais de les éloigner l'un de l'autre. Il l'utilisait pour me voir, me faire revenir. L'équipe m'a aidé à me restructurer, reprendre confiance, avoir à nouveau envie »*, témoigne-t-elle.

14 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Le soir, dans une chambre du refuge de La Louvière, Christelle, hébergée depuis près de six mois, couche sa fille. Ce moment de la journée est toujours particulier, car les enfants, habitués à cette vie communautaire, rechignent souvent à quitter leurs camarades de jeux du refuge.

14 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



En fin de journée, Julie Dereux joue avec les enfants, dans la salle du refuge de La Louvière qui leur est dédiée. Depuis quatre ans, l'éducatrice spécialisée consacre son temps aux enfants hébergés : les conduire à l'école, les entourer pendant les repas, suppléer les mères quand elles ne se sentent pas bien ou sont retenues par ailleurs, les encadrer pour des sorties au cinéma, au théâtre, etc.

La plupart des enfants ont été a minima exposés aux violences. Perturbés par ce vécu, ils expriment de façons très différentes leur malaise : qu'ils soient surexcités ou enfermés dans un certain mutisme, les éducatrices les aident à exprimer leurs émotions, leurs angoisses. Les entretiens personnels font partie de l'accompagnement individualisé des enfants : ils ont lieu régulièrement ou spécifiquement, à la demande des mères ou à l'initiative des intervenantes. Des jeux collectifs, portant sur l'estime de soi ou la coopération, l'entraide, permettent aussi de faire avancer les jeunes hébergés. Enfin, des activités ludiques visant à briser les stéréotypes sexistes sont fréquemment organisées.

À l'issue de leur séjour, de nombreux enfants regrettent la fin de cette vie en communauté, avec les filles et garçons de leur âge et les éducatrices. Et Julie Dereux avoue que pour elle, certains départs sont parfois difficiles à vivre, sur le plan affectif.

9 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



De 1974 à 2010, Bernadette a vécu sous le joug d'un mari violent : injures, coups, contrôle systématique, harcèlement, dénigrement, en privé comme en public, etc. Elle a attendu que ses enfants soient adultes et en juillet 2010, Bernadette a rejoint le refuge pour femmes battues de La Louvière, où elle est demeurée cinq mois. Fragile, d'une infinie tristesse, elle n'avait cessé, tout au long de son séjour dans la maison d'accueil, de parler de ce qu'elle avait vécu et subi pendant trente-six ans.

Aujourd'hui, Bernadette attend ses petits-enfants pour les fêtes de fin d'année, dans son nouvel appartement. Elle a obtenu et meublé ce logement avec l'aide de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues ». Plusieurs personnes de l'équipe aident les femmes, pendant leur séjour, pour leur recherche d'habitation. D'autres collectent des meubles afin de permettre aux ex-hébergées d'avoir d'un intérieur agréable à vivre dès leur sortie. À côté de ces éléments matériels dont elle a bénéficié, Bernadette participe à une formation à l'estime de soi, elle est toujours suivie par une accompagnatrice psychosociale du refuge et vient fréquemment aux sorties organisées pour les hébergées.

11 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Emilie Delmotte a rejoint le refuge pour femmes battues de La Louvière en 2007. Polyvalente, comme tous les membres de l'équipe, elle travaille principalement au soutien psychologique des hébergées. Formée notamment aux techniques de thérapie narrative, elle accompagne les femmes, lors d'entretiens – au moins – hebdomadaires, pour les aider à extérioriser leurs émotions, leurs problèmes et les amener à prendre conscience de l'anormalité de ce qu'elles ont subi. La plupart des personnes suivies sont d'une grande fragilité psychologique, elles ont traversé plusieurs étapes de vie difficiles. Elles sont souvent étouffées par des sentiments de honte et de culpabilité, fruits d'années de dénigrement, de contrôles, d'humiliations et d'isolement imposés par un conjoint manipulateur.

Emilie Delmotte s'entretient ici avec C., dans la « salle des émotions », pièce du refuge dédiée à ces séances. Cet échange a été demandé par C., cette dernière se sentant « à bout » : victime de violences physiques lourdes de la part de son compagnon, elle l'a quitté pour venir au refuge, peu de temps après la naissance de leur enfant. À l'issue de son séjour, le harcèlement continu de son ex-conjoint a repris, accompagné de menaces extrêmes, contraignant C. à revenir plusieurs fois au centre.

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Au siège social de « Solidarité femmes », situé au cœur de La Louvière, Christelle Rousseau masse une personne hébergée depuis plusieurs mois au refuge. La structure propose ce service aux femmes de la maison d'accueil depuis plus de dix ans pour « *leur permettre de prendre du temps pour elles et de se réapproprier leur corps autrement que sous les coups et dans la violence* », précise Josiane Coruzzi, directrice de l'établissement. Certaines hébergées deviennent rapidement de grandes adeptes ; d'autres restent réticentes, plus ou moins longtemps, ayant de la difficulté à laisser voir et toucher un corps qui a été maltraité et dénigré pendant plusieurs années. À leur arrivée au refuge, lors des premiers massages, la plupart des femmes ont des tensions physiques importantes, qui nécessitent du temps pour être dénouées.

« *L'esthéticienne t'apprend à apprécier ton corps, qui n'est pas fait pour recevoir des coups. J'ai aussi appris à me maquiller pour mon plaisir et non plus pour cacher mes blessures* », témoigne Patricia, une ex-hébergée.

23 février 2011 – La Louvière – Belgique.



Véronica Saldi, coordinatrice de l'équipe éducative du refuge pour femmes battues de La Louvière, anime un atelier avec sept hébergées. Présente depuis dix ans au centre, elle souligne l'évolution rapide du profil des victimes accueillies depuis quelques années : *« Les symptômes sont souvent les mêmes : une absence d'estime d'elle-même et une très forte culpabilité. Par contre, il y a beaucoup plus de blessures, pas seulement le vécu d'une femme battue adulte. Nous devons ouvrir, élargir notre travail pour aller chercher, dans leur enfance, la maltraitance, l'abandon, le manque d'affection, la dévalorisation. Les problématiques qu'elles portent sont complexes et multiples. ».*

Au-delà de ces ateliers et de la polyvalence propre à toutes les personnes de la structure, Véronica Saldi travaille avec les enfants hébergés, fait de la sensibilisation dans les écoles et pilote des cours d'autodéfense verbale et physique pour les femmes.

21 janvier 2011 – La Louvière – Belgique.



Atelier d'écriture sur les ressources intérieures, mené par Véronica Saldi, coordinatrice de l'équipe éducative du refuge pour femmes battues de La Louvière. Certaines intervenantes de la structure ont été formées aux thérapies par le jeu et les histoires métaphoriques, qu'elles utilisent beaucoup. Ici, se basant sur des animaux et une chronologie préétablie, les participantes doivent écrire un petit conte : le personnage principal sera placé dans une situation difficile de laquelle il devra sortir.

La plupart des femmes qui ont vécu dans la maltraitance ont perdu toute capacité à se définir. Cette perte d'identité se traduit par une déconnexion de leurs envies, de leurs émotions, excepté la tristesse et la peur. L'objectif de tels ateliers est de les aider à se redécouvrir, reprendre possession d'elles-mêmes, en rattachant le plus souvent possible ces repères retrouvés à des sensations positives.

Ce jour, l'une des participantes bloquera, incapable d'écrire un mot et sortira discrètement, mais en larmes de la salle, en pestant contre l'inutilité de cette session. Aidée par Véronica Saldi, qui lui renverra son image, telle que perçue par les autres – notamment son humour avec les hébergées, elle reviendra aux séances suivantes et remplira, avec difficulté, les objectifs des ateliers.

Au cours de ses travaux avec les femmes, Véronica Saldi œuvre également beaucoup pour leur montrer qu'un autre modèle de couple que celui de dominant/dominé existe et peut être mis en place.

21 janvier 2011 – La Louvière – Belgique.



Formation à l'autodéfense, menée par l'asbl Garance, dans une salle de Saint-Gilles. Huit femmes participent à cette session.

Garance est une association qui travaille dans la prévention primaire des violences faites aux femmes. Cela englobe toutes les actions et interventions qui peuvent être mises en place avant que la violence n'émerge. Son objectif est de ne pas laisser cette violence se manifester ou, si cela est impossible, d'en limiter les conséquences négatives pour la victime. Dans ce but, Garance propose régulièrement des stages d'autodéfense et de défense verbale, ouverts à toutes les femmes.

La plupart des structures venant en aide aux victimes de violences conjugales orientent les femmes suivies vers de tels stages : les témoignages des participantes soulignent l'apport conséquent de ces séances, en termes de capacité d'action et de confiance en elles.

27 mars 2011 – Bruxelles – Belgique.



Florence Lobet, coordinatrice de « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup » accueille une femme dans le bureau de l'association, au centre hospitalier de Namur, pour une première prise de contact. La rencontre commence par l'exposé des faits, le but initial pour Florence Lobet étant de déceler les affaires de violences, au sein des conflits de couples. Séparée de son compagnon depuis quelques mois, cette femme n'a jamais été frappée, mais se trouve dans un état de grande fragilité psychologique, du fait d'années de manipulations et de contrôles conjugaux. La coordinatrice l'aidera à remplir un questionnaire, outil de l'association destiné à évaluer plus précisément les violences psychologiques. Le test confirmera l'impression première.

Les cas plus « lourds » nécessitent un investissement bien supérieur, mais pour nombre de victimes, l'accompagnement adapté comprendra « seulement » une écoute attentive et bienveillante de la conseillère, des lectures sur la manipulation amoureuse et un suivi psychosocial. Aujourd'hui, 60% des femmes reçues par Florence Lobet viennent à elle pour des situations de violence uniquement psychologique. L'association est présente dans les locaux des centres hospitaliers de Namur et du Val de Sambre.

18 mars 2011 – Namur – Belgique.



Josiane Coruzzi et Mireille Bertieaux, piliers de l'association « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », se recueillent sur la tombe de Marianne Liébin au cimetière de Seneffe. Son compagnon la frappait constamment. Dépendante financièrement, elle vivait sous son contrôle permanent. À bout, elle avait fini par rejoindre le refuge, en septembre 1984, avec son plus jeune fils. Elle y est restée dix semaines, avant de rentrer, de peur de voir ses enfants placés. Le jour de son départ de l'établissement, elle a croisé son conjoint dans la rue. Il lui a pris son fils. Mireille Bertieaux se souvient : « *Elle est revenue prendre ses affaires au refuge, elle avait une joue marquée, il l'avait giflée. J'ai essayé de la retenir en pointant ses mensonges, que cela allait recommencer... Il avait leur fils avec lui. Elle a fait ses bagages et elle est partie.* »

Trois mois plus tard, dans la nuit, l'homme asséna de nombreux coups à Marianne Liébin avant de la projeter dans les escaliers de la cave. Elle avait trente-quatre ans. Aujourd'hui encore, les pionnières du refuge ont du mal à retenir leurs larmes en évoquant l'histoire de cette jeune femme.

23 mars 2011 – Seneffe – Belgique.



Dans les locaux du commissariat de Charleroi, un homme est auditionné par un policier. L'inspecteur tient l'une des deux armes à feu que l'individu interpellé a menacé d'utiliser contre sa conjointe. Il sera finalement appréhendé dans le calme.
9 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



Un coup de poing donné dans une porte, stigmaté visible du climat de violence qui règne dans cette famille. La jeune femme, âgée de vingt-et-un ans revient à son domicile, après avoir porté plainte au commissariat contre son conjoint.

Le couple a un enfant de dix-neuf mois. Depuis cette naissance, le climat est de plus en plus malsain et la jeune femme subit les critiques, les injures et parfois, les coups de son compagnon. Elle a récemment été hospitalisée en psychiatrie pendant quatre semaines, pour une dépression profonde liée à sa vie maritale. Ce jour, elle témoigne d'une dispute violente, de claques portées au visage et d'insultes. A l'issue de cette altercation, l'homme est parti avec ses affaires, lançant au préalable tous les vêtements de son enfant et de sa compagne partout dans l'appartement.

Répondant aux questions de la jeune femme, les policiers, intervenus à plusieurs reprises chez eux, lui ont conseillé de se séparer de son compagnon.

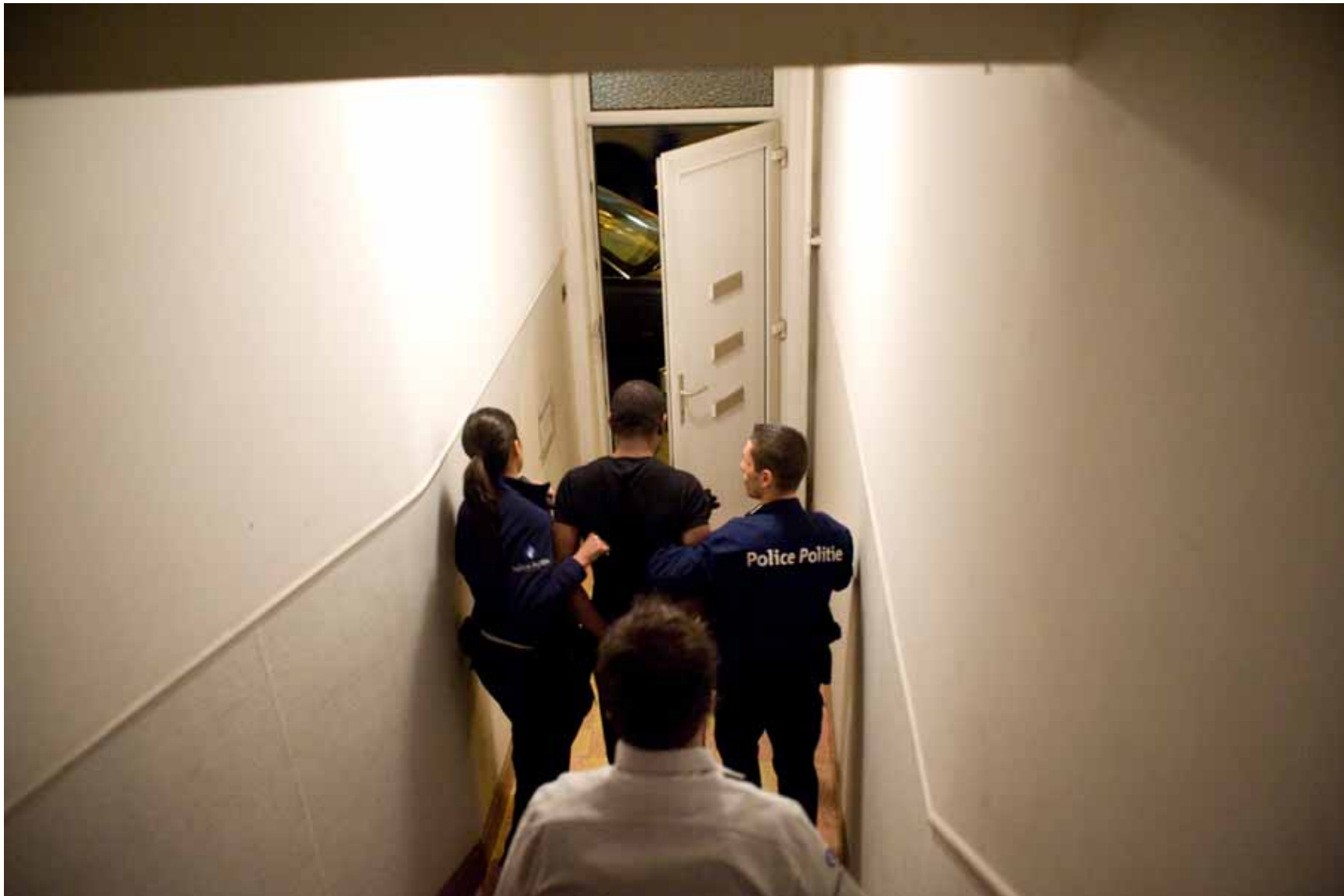
13 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



Interpellation d'un auteur de violence conjugale. Les policiers sont intervenus suite à l'appel téléphonique de sa femme. L'homme, rentré ivre au domicile familial, a lancé des objets dans l'appartement, causant de légers dégâts matériels, mais a surtout insulté et frappé sa femme devant leurs enfants en bas-âge. Fou de rage, il ne répondait pas aux injonctions des forces de l'ordre. Les policiers ont dû faire usage de la force pour le maîtriser et l'ont privé de liberté, pour la nuit, avant de le présenter au Procureur le lendemain matin.

En matière de violences conjugales, les peines prononcées dépendent souvent de la sensibilité des magistrats. Les délais de citation posent également problème ; la sanction devrait être rapide pour mettre un coup d'arrêt, ce qui n'est pas le cas. De nombreux intervenants de la chaîne de lutte contre ces violences rappellent l'exemple d'une Procureure du Roi de l'arrondissement de Liège, qui avait, en 2003, décrété la « tolérance zéro » sur cette question : quels que soient la gravité des faits et le type de violence (physique ou psychologique), l'auteur présumé devait être systématiquement présenté au magistrat, avec a minima un rappel à la loi et éventuellement une mesure d'éloignement temporaire.

26 mars 2011 – Uccle – Belgique.

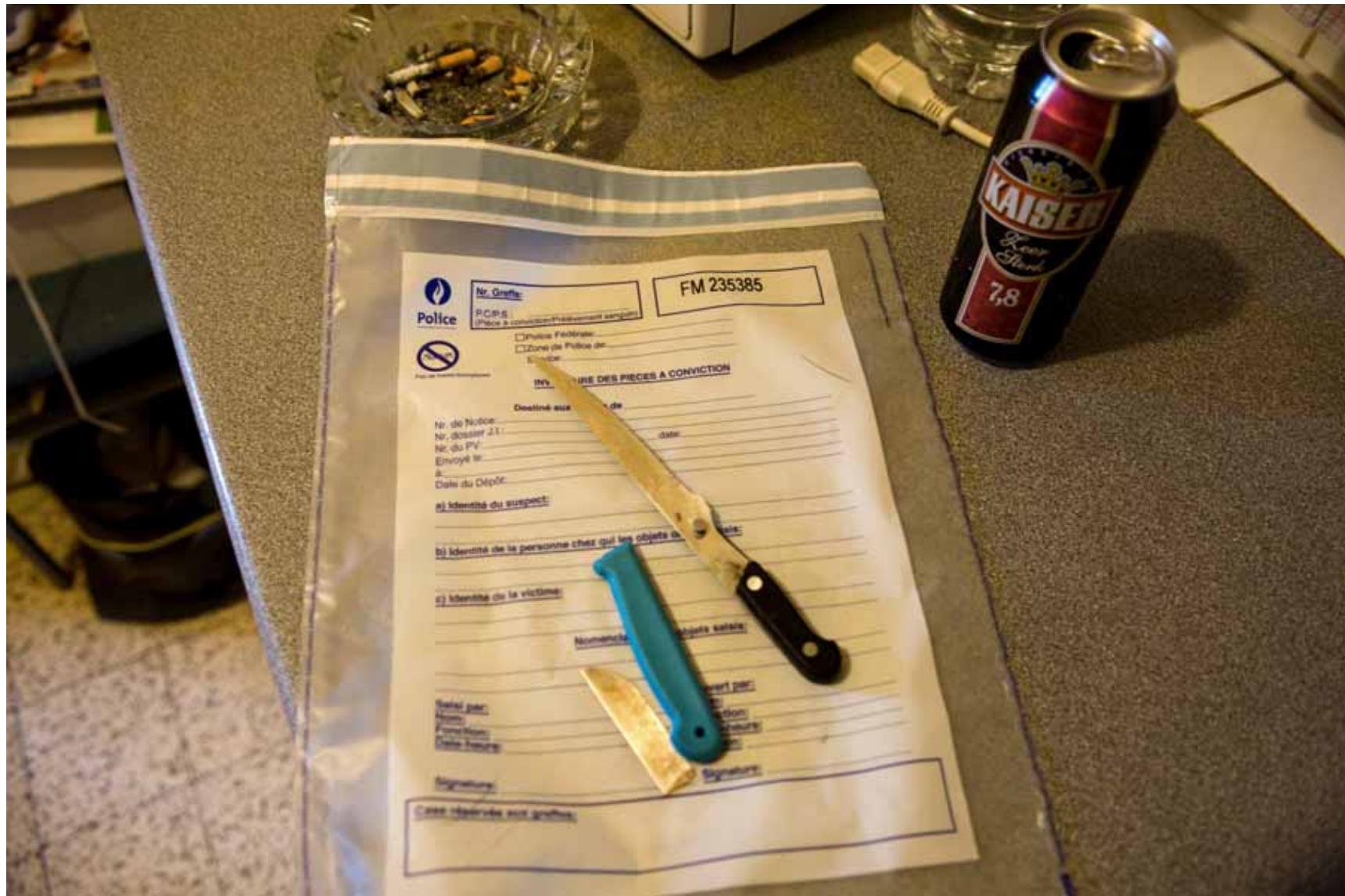


Lors d'une intervention dans le cadre d'une affaire de violence intrafamiliale, les policiers saisissent les couteaux utilisés pour les agressions rapportées par les deux parties.

L'homme a pointé un couteau sous la gorge de sa compagne, à deux reprises, lui laissant des séquelles visibles. La seconde fois, la femme a saisi la lame du couteau, l'a brisée et l'a retournée contre son agresseur, le poussant vers l'extérieur de leur appartement. Dans la lutte, elle a entaillé profondément les deux bras de son compagnon. Ces faits se sont déroulés devant leur enfant de six mois. Alors que les policiers étaient présents dans l'appartement en compagnie de la jeune mère, le conjoint, sous l'emprise de stupéfiants, est revenu la menacer.

Même si elle n'est pas majoritaire, l'utilisation d'armes est fréquente de la part des hommes violents. De nombreuses femmes sont régulièrement menacées avec des couteaux ou des armes à feu. Au refuge de La Louvière, les témoignages allant dans ce sens sont fréquents. Et rares ont été les plaintes suivies de réactions judiciaires mettant véritablement en sécurité les victimes.

8 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



Dans les locaux du commissariat de Charleroi, un homme menotté attend son audition par un policier. La conjointe de cet homme, devenu violent verbalement en voiture suite à une dispute démarrée dans un restaurant bruxellois, a profité d'une halte sur l'autoroute pour partir et se réfugier chez des parents. Au téléphone, son compagnon l'a alors menacée d'utiliser ses armes à feu contre elle. Terrorisée, la femme a fait appel à la police qui a saisi une carabine et un pistolet, avant d'interpeller le suspect, dans le calme. L'homme sera présenté au Procureur pour détention d'armes et violence conjugale. Non coutumier des faits, il ne sera pas poursuivi.

Selon Irène Balcers, commissaire chargée du Bureau d'assistance policière aux victimes, au commissariat d'Uccle, la privation de liberté, même temporaire, provoque souvent un déclic chez les hommes violents.

9 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



Intervention de la police de Charleroi au domicile d'une jeune femme ayant appelé, en pleurs, suite à des menaces de mort proférées par son conjoint. Le couple est en phase de séparation, mais l'homme ne quitte pas le domicile, attendant la fin des travaux d'aménagement de son nouveau logement. Ce jour, lors d'un nouveau différend, le mari a ouvert la fenêtre de l'appartement situé au cinquième étage, en menaçant sa conjointe de la « balancer ». Comme souvent pour ce type d'intervention, la jeune femme refusait de porter plainte. Mais à l'écoute des faits, les policiers ont pris sa déposition pour transmettre le dossier à la Justice. Ils ont ensuite appelé l'homme, afin qu'il récupère ses affaires et quitte le domicile, en leur présence.

Aujourd'hui, la formation de base dispensée à tous les nouveaux policiers contient une partie dédiée aux violences intrafamiliales. Chaque zone est aussi dotée d'un policier de référence en la matière : en plus du suivi systématique des suites des interventions, auprès des victimes, il ou elle assure une sensibilisation et une information permanentes de ses collègues, notamment sur ces questions de violences conjugales.

18 mai 2011 – Charleroi – Belgique.



Toutes les classes sociales sont touchées dans des proportions équivalentes par la violence conjugale.

Jasmine, trente-quatre ans, hématologue dans un centre oncologique de référence de Bruxelles. Mère de deux enfants, elle a vécu neuf années de violences sur les treize partagées avec son compagnon. Séparée depuis peu, Jasmine a été victime de coups et blessures importants, de harcèlement moral et de viol. Malgré la gravité des faits, elle a suspendu les poursuites : *« J'étais usée, je n'avais plus envie de me battre, je voulais juste avoir la paix, des moments de paix, même brefs... J'ai pensé au suicide. À l'homicide aussi. C'est en apprenant qu'une de mes collègues, ne supportant plus la violence de son mari, avait été condamnée à deux ans de prison pour l'avoir tué, que j'ai eu le déclic de la gravité de ma situation. Comme un ultime instinct de survie, je suis partie. »*

La jeune femme a fait appel à Florence Lobet, conseillère de « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup ». Elle a aussi rencontré un victimologue de la police. *« J'étais sur un bateau qui s'abîmait dans une tempête. Il coulait, j'avais la tête sous l'eau et là, j'ai eu deux mains tendues. Aujourd'hui, je suis en convalescence, je suis instable. Dans les moments de déprime, j'appelle Florence Lobet, quels que soient le jour et l'heure et elle me recadre, me soulage. Un tel soutien est essentiel quand on traverse cette épreuve. Peut-être autant que ses conseils, son appui pour la séparation, les procédures, la justice. »*

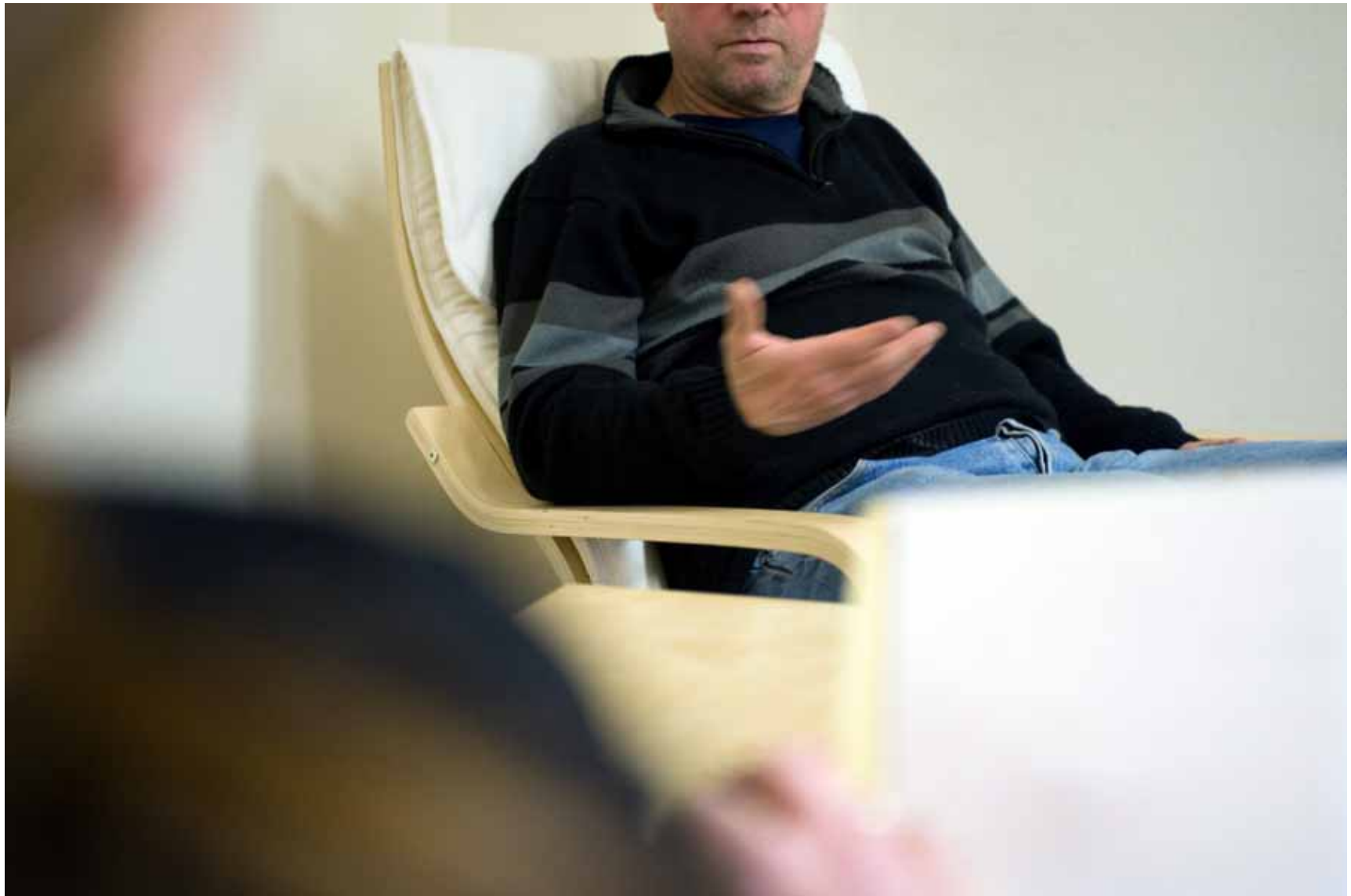
17 mars 2011 – Bruxelles – Belgique.



Paola Lalla, psychologue de Rescue, reçoit un homme ayant eu des gestes violents dans le contexte familial. Cette nouvelle rencontre s'inscrit dans le cadre du travail qu'elle accomplit avec lui depuis plusieurs mois.

Rescue est un service offert par la Commune de Sambreville, visant à « lutter contre les comportements délictueux et violents ». Sur la quarantaine de dossiers traités annuellement, la moitié concernent des violences conjugales. Avec ces hommes, suivis individuellement, Paola Lalla travaille essentiellement autour de la prise de conscience de l'existence d'une victime, des facteurs déclencheurs de la violence et de l'apprentissage d'autres modes de communication. Paola Lalla souligne que les résultats encourageants qu'elle constate, doivent être pondérés par le filtre initial qu'elle doit s'imposer : « *Pour une bonne moitié des hommes que j'accueille, il s'agit d'un problème de gestion de la colère, de l'émotion. Les autres sont souvent des manipulateurs pervers : pas de souffrance, pas de remise en cause, pas de mentalisation. Pour ceux-ci, je ne peux rien faire et je refuse d'aller au-delà de l'entretien initial.* »

17 mars 2011 – Sambreville – Belgique.



Réunion d'un groupe de responsabilisation d'auteurs de violences conjugales et intrafamiliales dans les locaux de l'association Praxis, à Liège. En début de séance, les participants déposent leur « journal de responsabilisation » sur la table. Les animateurs vont parcourir le recueil, pour découvrir les récits des incidents, les descriptifs des émotions, les sentiments des auteurs de violences. Ce jour, sept personnes étaient présentes autour des membres de l'encadrement, composé comme toujours, d'une femme et d'un homme, tous deux psychologues cliniciens.

L'objectif de Praxis est de permettre aux hommes ayant des comportements violents de sortir du déni et de la banalisation, de prendre conscience de leur violence et de ses impacts sur leur entourage. Leur responsabilisation sous-entend, entre autres, la reconnaissance de leurs actes, l'identification de leurs éléments générateurs, la capacité des auteurs à exprimer des émotions, l'arrêt de toute violence physique et – a minima – la diminution de toute autre forme de violence (psychologique, contrôle, financière...). Le travail mené avec les pairs est un élément essentiel du processus. Les personnes, qui s'engagent à suivre les séances, viennent à 80 % sous injonction judiciaire. Les trois bureaux (Liège, Bruxelles, La Louvière) de l'asbl Praxis suivent plus de mille personnes par an.

17 mars 2011 – Liège – Belgique.



Paola Lalla, psychologue de Rescue, reçoit un homme ayant eu des gestes violents dans le contexte familial. Cette nouvelle rencontre s'inscrit dans le cadre du travail qu'elle accomplit avec lui depuis plusieurs mois.

Rescue est un service offert par la Commune de Sambreville, visant à « lutter contre les comportements délictueux et violents ». Sur la quarantaine de dossiers traités annuellement, la moitié concernent des violences conjugales. Avec ces hommes, suivis individuellement, Paola Lalla travaille essentiellement autour de la prise de conscience de l'existence d'une victime, des facteurs déclencheurs de la violence et de l'apprentissage d'autres modes de communication. Paola Lalla souligne que les résultats encourageants qu'elle constate, doivent être pondérés par le filtre initial qu'elle doit s'imposer : « *Pour une bonne moitié des hommes que j'accueille, il s'agit d'un problème de gestion de la colère, de l'émotion. Les autres sont souvent des manipulateurs pervers : pas de souffrance, pas de remise en cause, pas de mentalisation. Pour ceux-ci, je ne peux rien faire et je refuse d'aller au-delà de l'entretien initial.* »

17 mars 2011 – Sambreville – Belgique.



Dans les couloirs du tribunal de Charleroi, Bouchra attend l'audience pour le jugement de divorce, en compagnie de son frère, de son avocat Maître Burry et de Florence Lobet, coordinatrice de « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup ». Infirmière d'origine étrangère, Bouchra a subi d'importantes violences psychologiques et physiques, dont certaines pendant sa grossesse. Le harcèlement, le dénigrement et les menaces ont perduré au-delà de la séparation du couple, notamment au sujet de la garde de leur enfant.

Malgré la dureté des faits et le profil du conjoint, l'avocat initialement retenu par Bouchra souhaitait une médiation, que la jeune femme jugeait inéquitable. Elle ne se sentait pas soutenue. Ayant entre temps rencontré « Violences conjugales, ça vaut pas l'coup », Florence Lobet l'a orientée vers Maître Burry, l'un des avocats avec lesquels la structure travaille beaucoup : ceux-ci ont investi la question des violences conjugales, des manipulateurs et de leur emprise psychologique ; ils ont suivi de nombreuses séances de sensibilisation sur le sujet, parfois avec les associations féministes ayant une expertise en la matière. Dans les tribunaux, ces avocats appuient leurs demandes sur un argumentaire sans égal, abordant la violence et ses conséquences, y compris en matière civile, pour la garde des enfants.

15 mars 2011 – Charleroi – Belgique.



Florence Lobet, coordinatrice de « Violences conjugales, ça vaut pas l’coup », accompagne systématiquement les femmes suivies au tribunal, quel que soit l’objet du jugement. Elle évite ainsi aux victimes de se retrouver seules, à proximité de leur ancien compagnon, plusieurs heures durant, dans les couloirs des tribunaux. D’autant que dans les cas – nombreux – de « manipulateurs pervers », ces derniers cherchent la rencontre pour déstabiliser et fragiliser la personne, juste avant l’audience. Sauf exception nécessitant alors une intervention voire une interposition physique, cette présence suffit à les décourager.

Le « *coaching de dernière minute* » est l’autre raison de sa présence : conseiller les femmes sur l’attitude à avoir face aux juges ; les propos à tenir et ceux à éviter ; comment se protéger, se mettre dans une bulle à l’écoute des points soulevés par la partie adverse ; ou tout simplement les aider à dépasser leurs peurs, certaines ayant de la peine à respirer à l’idée de croiser leur ex-conjoint.

Florence Lobet accompagne ici au tribunal de la jeunesse de Namur, une femme qu’elle avait conseillée tout au long de son divorce et de ses suites, il y a plusieurs mois. Alarmée par des révélations de sa fille sur d’éventuels attouchements de son ex-mari, cette femme a déménagé dans l’urgence afin de suspendre la garde alternée qui était en place. L’homme a porté plainte pour non-présentation d’enfant, action qui a entraîné cette audience : ce jour, les juges ont décidé de ne pas statuer, tant qu’ils n’avaient pas le suivi de la plainte pour agression, laissant, de fait, la garde entière à la mère de famille.

18 mars 2011 – Namur – Belgique.



Maryline, employée de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues » à La Louvière, repeint un appartement destiné à Lamia, une hébergée devant revenir prochainement de la maternité. L'association assiste les femmes accueillies, à l'issue de leur séjour, pour leur recherche de logement et les travaux de rafraîchissement ; elle leur propose aussi du mobilier. Lamia rentrera chez elle, avec son premier enfant, dans un appartement trouvé, refait à neuf et meublé par l'équipe du centre.

Maryline a rejoint officiellement l'organisation il y a trois ans. Quelques mois plus tôt, elle était arrivée en tant qu'hébergée. Ayant vécu des années dans une violence conjugale d'une perversion extrême, elle était terrée dans son silence. Elle restait recroquevillée sur elle-même, s'alimentait à minima. De mémoire, son cas reste un des plus difficiles et douloureux traités par les éducatrices en charge du soutien psychologique. Au refuge, malgré cet hermétisme apparent, elle travaillait beaucoup, s'investissait dans la vie de la communauté, se proposait pour les travaux liés à l'entretien des bâtiments, n'avait cesse de se rendre utile. Son attitude et son engagement ont fait naître un sentiment d'affection à son égard, au sein du personnel du refuge. Un attachement qui l'a amenée, petit à petit, à s'ouvrir, prendre confiance. Pendant que son investissement a rendu évidente son embauche au sein de l'organisation.

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Anna Collinet, responsable de l'hygiène et de la sécurité du refuge de La Louvière, dans le dépôt où l'association stocke les meubles destinés aux hébergées. En plus d'une aide à la recherche de logement, « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues » récupère du mobilier auprès de particuliers ou d'associations caritatives, afin d'aider les personnes accueillies lors de leur réinstallation. La plupart des femmes hébergées sont sans emploi, étaient dépendantes financièrement de leur ex-conjoint et n'auraient pas les moyens de s'équiper, sans cet apport conséquent.

Anna Collinet est une des pionnières de l'organisation, présente quasiment depuis l'origine : arrivée en 1983, elle a connu le déménagement de la première maison vers le site actuel et toutes les évolutions de l'association. Son énergie et son contact très direct avec les hébergées en font un personnage marquant de l'équipe.

24 février 2011 – La Louvière – Belgique.



Sandra a fait deux séjours au refuge pour femmes battues de La Louvière, entre 2007 et 2008. La violence physique et psychologique subie a entraîné cette mère de trois enfants vers une dépression profonde. L'équipe du refuge l'a aidée à se reconstruire, à retrouver les droits sociaux qui lui avaient été retirés et à repartir de l'avant, avec sa fille cadette, qui n'a jamais cessé d'être pleine de vie, malgré les épreuves traversées. Sandra et Lolly viennent de s'installer dans un nouvel appartement. Si la plupart des meubles ont été fournis par l'association, elle doit ce logement à Laetitia, une amie proche et nouvelle voisine, rencontrée en 2007... au refuge. Sandra est ravie de cet intérieur, doté d'une pièce supplémentaire qui lui permettra de récupérer un autre de ses enfants. Lolly est radieuse, pressée d'aménager sa nouvelle chambre.

Ce jour, Tina Abis, animatrice de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », leur dépose des colis alimentaires. L'organisation distribue ces colis, plusieurs fois par mois, à plus de cent personnes : toutes les ex-hébergées et leurs enfants qui restent dans une situation financière fragile peuvent compter sur cet appui, parfois sur le long terme.

10 décembre 2010 – La Louvière – Belgique.



Nathalie devant les tableaux d'annonces d'emplois, dans les locaux du FOREM de La Louvière. Autonome et volontaire, elle avait repris une formation administrative. Cette étape lui a permis de travailler une année durant au CPAS, assumant très bien les responsabilités qui lui étaient confiées. À la fin de son contrat à durée déterminée, elle s'est immédiatement remise en quête d'une nouvelle place. Elle travaille aujourd'hui, à temps partiel, dans une école, en attendant de trouver une fonction plus enrichissante. De l'avis de toutes les personnes de l'encadrement du refuge pour femmes battues de La Louvière, Nathalie a beaucoup de potentiel. Elle y a séjourné, d'octobre 2007 à mai 2008. Mariée très jeune, elle a vécu les injures, un contrôle maladif de son conjoint ; puis sont venues les violences physiques et sexuelles, jamais sanctionnées par la justice ; des relations difficiles avec ses enfants, blessés par l'histoire familiale et remontés par leur père. Nathalie reste très attachée au refuge. Elle revient régulièrement, pour les activités et les sorties proposées.

« Solidarité femmes et refuge pour femmes battues » accompagne les hébergées ou ex-hébergées pour leurs recherches d'emploi. Malgré la difficulté, pour des femmes souvent sans qualification et parfois de plus de quarante ans, l'organisation les guide vers les services adéquats et les encourage à se lancer dans un parcours de formation.

24 février 2011 - La Louvière - Belgique.



Dans une des salles communes du refuge pour femmes battues de La Louvière, Laetitia, Christelle et Inesa passent entre les mains expertes de S. pour une séance de maquillage. Ce soir, la plupart des hébergées se rendent à quelques kilomètres, dans une soirée « chansons amateurs ».

Elles interpréteront une chanson écrite par Graziella Mangione, responsable du service ambulatoire de l'association. Les paroles traitent de leur installation future, leur appartement, leur « chez elle ». La salle sera pleine. Depuis la fin de l'après-midi, c'est l'effervescence. Elles s'activent pour se parer de leurs plus beaux atours, être les plus séduisantes possible. À nouveau.

Pendant leur séjour au centre, « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues » organise régulièrement des sorties pour les hébergées : théâtre, cinéma ou concerts leur sont proposés plusieurs fois par mois. « *La plupart des femmes étaient isolées. Redécouvrir qu'il y a un monde à l'extérieur, qu'il n'est pas hostile et qu'elles y ont leur place, un monde dans lequel elles peuvent se plaire, c'est important pour leur reconstruction* », explique Josiane Coruzzi, directrice du centre.

25 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Maria et Candida refont le monde devant un café et des gâteaux. Toutes deux ont été hébergées au refuge pour femmes battues de La Louvière en 2002, après des histoires similaires en de nombreux points : d'origine italienne, mères de famille sans emploi, mariées plus de trente ans avec des hommes violents, contrôlant leurs faits et gestes, elles ont attendu que leurs enfants soient adultes pour fuir. Au refuge, elles ont très vite eu des affinités. Elles se sont aidées, soutenues face à la pression de leur famille, leur incompréhension, les jugements, les injures parfois. Elles ont résisté et tenu bon, ensemble, forçant l'admiration de quelques éducatrices de l'époque, conscientes du modèle qu'elles remettaient en cause.

Aujourd'hui, Maria et Candida ont refait leur vie et sont heureuses avec ces compagnons rencontrés sur le tard. Les deux amies sont inséparables, jamais très loin l'une de l'autre et ne ratent jamais une occasion de se voir, se promener et rire ensemble. Nombre d'anciennes hébergées témoignent d' « *amitiés indestructibles* », nées entre les murs du refuge.

24 mars 2011 – Haine–Saint–Pierre – Belgique.



Après une enfance difficile, Muriel était une jeune femme très indépendante, partie travailler à l'étranger. Revenue en Belgique pour rejoindre un homme dont elle était amoureuse, ce retour a rapidement tourné au cauchemar : son compagnon a ruiné Muriel, l'a maltraitée, lui a fait subir violences sexuelles, harcèlements, dénigrement, l'a placé sous le joug de son fils, etc. A bout, elle n'a cessé de glisser et de sombrer psychologiquement. Hospitalisée du fait des coups reçus et de l'alcoolisme, elle s'est ensuite mise à l'abri, pendant plusieurs mois, au refuge de La Louvière. Deux ans après ce séjour, elle est toujours suivie par Graziella Mangione, responsable du service ambulatoire de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », mais de façon plus épisodique. Aidée des éducatrices, retrouvant sa volonté et son courage originels, Muriel est sortie de cet enfer. Cette « *super bonne femme* », comme la qualifie Graziella Mangione, travaille depuis un an dans un magasin de vêtements du centre de La Louvière. Elle est très heureuse dans sa vie professionnelle.

22 mars 2011 – La Louvière – Belgique.



Véronica Saldi et Olivier Bonnet-Eymard, coordinateurs de l'équipe éducative de « Solidarité femmes et refuge pour femmes battues », lors d'une session de prévention-sensibilisation auprès d'adolescents. Ce jour, ils interviennent à l'institut GPH de Gosselies, avec des jeunes de quinze, seize ans. Leur cycle d'animation prévoit une action de trois fois deux heures. Sur la base de débats, de jeux de rôle, de films, d'images, ils déconstruisent les stéréotypes, l'image de la femme et de l'homme, les rapports de pouvoirs dans les relations amoureuses, ils ouvrent la voie à des alternatives. Encadrant entre cinq cents et mille élèves par an, Véronica Saldi souligne que dans l'immense majorité des mises en situation, les jeunes se placeront initialement dans des schémas de dominant-dominé. Il est difficile d'évaluer exactement l'impact de ces animations. Mais les interrogations et témoignages des adolescents montrent que ces activités les font réfléchir sur les relations intimes entre filles et garçons, leur ouvrent de nouveaux horizons en la matière, leur inculquent un questionnement critique sur les préjugés et les stéréotypes de genre.

Olivier Bonnet-Eymard a rejoint le refuge de La Louvière il y a six ans. Sa présence répond, entre autres, à la volonté de la direction d'avoir une présence masculine au sein de l'équipe, afin d'offrir aux hébergées une image différente de celle de l'homme dominant et violent qui les a amenés vers la maison d'accueil. Olivier Bonnet-Eymard a peu à peu pris une place spécifique au sein de l'effectif, notamment dans les relations avec les enfants.

25 février 2011 – Gosselies – Belgique.



« Cette fois-là, je suis tombée deux fois inconsciente. Je ne pouvais plus rester. Je me suis enfuie à quatre heures du matin avec juste un pyjama, les pieds nus. Ça faisait cinq ans que ça durait. À l'hôpital, il s'est avéré que j'avais quatorze fractures au visage, neuf côtes cassées, les doigts qui ne se remettront pas... (...) Lorsqu'on est dans ce genre de situation, il faut un endroit où on peut poser ses valises et reprendre sa vie en mains. Ce que, moi, j'ai eu la chance de trouver. »

Patricia est arrivée au refuge pour femmes battues de La Louvière en 2003. Toutes les personnes de l'équipe se rappellent d'elle à double titre : son état physique, les ecchymoses ; mais aussi son extrême gentillesse, sa disponibilité et son humour à l'égard de tous, des hébergées comme du personnel. Malgré les blessures, elle est rapidement repartie de l'avant. Appréciée de tous, toujours joyeuse et énergique, très investie dans la collectivité, comme ici, pour le carnaval de sa commune, Patricia a reconstruit sa vie. Elle est heureuse en ménage. Le couple envisage un mariage prochain. Josiane Coruzzi, directrice du refuge de La Louvière, retient difficilement ses larmes lorsqu'elle évoque l'histoire passée et présente de cette femme, devenue une amie. C'est elle qui lui avait ouvert la porte du centre, un jour de 2003.

Patricia a souvent témoigné, dans les médias ou lors de rassemblements. À chaque fois, son message final était : *« Allez les femmes, battez-vous ! Il faut en sortir, c'est possible ! »*.

27 mars 2011 – Strépy-Bracquegnies – Belgique.



« Je m'appelle Linda, je suis institutrice maternelle. Mon ex-époux me battait. Coups de poing, coups de pied, ... J'étais anéantie, je pensais souvent au suicide, je ne savais plus où me tourner. Un jour, une collègue m'a donné le numéro de téléphone du refuge pour femmes battues de La Louvière. Au fur et à mesure des séances, Graziella Mangione, l'éducatrice en charge du service ambulatoire du refuge, m'a ouvert les yeux sur ce que je vivais. J'ai d'abord compris que ma situation n'était pas normale. Car lorsqu'on est prise dans ce cercle vicieux de violence, de réconciliation, de cadeaux, d'amour et à nouveau de violence, on ne sait plus. Grâce à ces échanges, j'ai pu voir qu'il y avait des gens autour de moi, des portes ouvertes pour moi si je ne m'en sortais pas toute seule. Ça m'a donné la force de partir. C'était il y a bientôt quatre ans. Après mon divorce, j'ai rencontré Jonathan. J'avais un peu peur au début, je pleurais beaucoup parce que je ne retrouvais pas mes repères, je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Je me disais : « Ce n'est pas possible de me donner autant d'affection ». Et puis de fil en aiguille, à le voir me donner un coup de main dans les tâches ménagères, être joyeux, attentionné, vouloir faire des choses avec moi à l'extérieur, ça m'a fait avancer. Et voilà. Je suis super contente, j'ai un beau ménage, ça me donne beaucoup de force, ça m'aide aussi à progresser dans mon travail. Et nous avons eu notre petite Leslie. Je suis très heureuse. Je souhaite la même chose à toutes les femmes qui vivent la violence. On peut en sortir. »

24 mars 2011 – Châtelet – Belgique.





Pierre-Yves Ginet
Photojournaliste

Pierre-Yves Ginet

Photojournaliste

11, rue Anatole France - F-42300 Roanne

Tel : (33) 6 63 94 74 29 - Email : pierre.yves.ginet@gmail.com

Site : www.pierreyvesginet-photos.com